

Municipales 2020 : Faire de Levallois-Perret une ville 100 % cyclable !

Février 2020

Propositions communes des associations

Mieux se Déplacer à Bicyclette & Paris en Selle Levallois





Municipales 2020 :
Faire de Levallois-Perret
une ville 100 % cyclable !



Table des matières

Préambule	2
1 – Mon quartier n'est pas un raccourci : une ville apaisée pour tous.....	3
2 – Adoption d'un plan vélo ambitieux, financé, et concerté dès le début du mandat....	4
3 – La sécurité des biens	5
4 – Développement d'un réseau cyclable cohérent.....	5
5 – Promotion d'une culture vélo à Levallois	6
Annexe : Carte des aménagements cyclables souhaités.....	8



Municipales 2020 :
Faire de Levallois-Perret
une ville 100 % cyclable !



Préambule

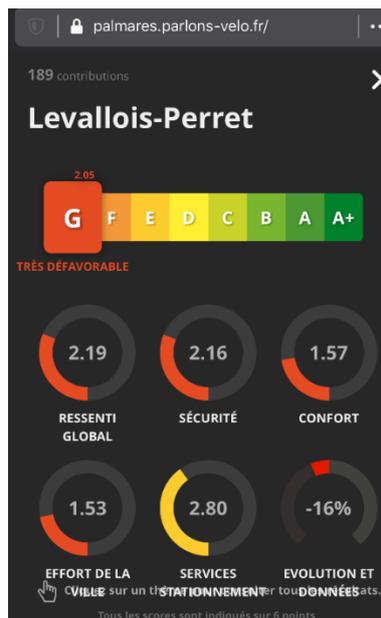
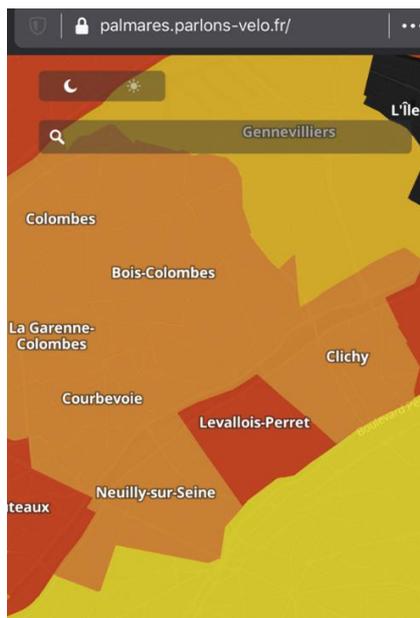
Le vélo : une demande forte des habitants !

Que ce soit pour aller au travail, à la gare, aux stations de métro, faire ses courses ou se promener le week-end avec ses enfants, pouvoir faire du vélo en sécurité est une demande forte des habitants de notre commune.

Nombre de Levalloisiens sont venus nous le dire au forum des associations.

Le nombre de répondants au Baromètre des villes cyclables - grande enquête menée en 2017 et en 2019 par la FUB, Fédération des Usagers de la Bicyclette - est lui aussi révélateur : 53 personnes ont répondu en 2017, 189 en 2019 dans notre ville (réponses validées).

Le résultat est sans appel : la ville de Levallois est classée G soit dans la catégorie la plus défavorable à la pratique du vélo (plus mal classée que toutes les communes avoisinantes).



Le principal frein est le sentiment d'insécurité des pratiquants au milieu de la circulation. De nombreux points noirs ont été ciblés par les répondants.

Le second est le risque de vol de leur vélo. Nous vous détaillons ici **cinq propositions** pour rendre notre commune cyclable et accueillante pour les piétons et les cyclistes et répondre à cette demande des habitants.



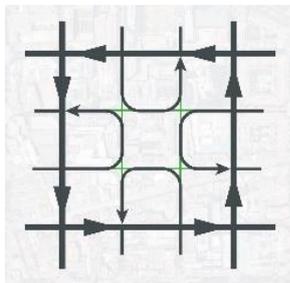
Municipales 2020 :
Faire de Levallois-Perret
une ville 100 % cyclable !



1 – Mon quartier n'est pas un raccourci : une ville apaisée pour tous

Les habitants de Levallois souffrent aujourd'hui des nuisances de la circulation automobile : bruit, pollution, congestion, insécurité routière... Ce trafic – largement constitué de véhicules en transit ne faisant que traverser notre ville – contribue à dégrader fortement la qualité de vie des habitants.

En effet, le développement des applications GPS (type « Waze ») a transformé des rues calmes en itinéraire bis pour automobilistes pressés : par exemple, les rues Marius AUFAN et Carnot servent d'itinéraires de délestage lorsque la rue Anatole France est à l'arrêt.



Il est nécessaire que le trafic de transit soit canalisé sur les grands axes décrits à la proposition n°4 et que, **par un plan de circulation entièrement revu**, les autres rues ne soient dédiées qu'au trafic très local (pour aller se garer dans un parking ou chez soi). Le principe est celui du tête-bêche (cf. image ci-contre).

En effet, ces rues doivent être rendues aux piétons et ouvertes aux cyclistes pour redevenir des espaces calmes, où l'on respire, où l'on n'est pas toujours sur ses gardes, où nos enfants peuvent se déplacer seuls, à pied et à vélo, pour aller à l'école, au conservatoire, ou à la piscine.

Lorsque les rues sont étroites il est nécessaire de faire le choix de privilégier les personnes et les véhicules qui prennent le moins de place. Sur une place de stationnement de voiture (une voiture est stationnée 95% du temps), nous pouvons garer dix vélos. Encourageons plutôt l'utilisation des 21 parkings souterrains de la ville.

Les études ont montré que réduire la place des voitures et des deux-roues motorisés au profit des mobilités actives, permet à moyen terme, de fluidifier la circulation et donc de **diminuer les nuisances** – car l'utilisation de la voiture se réduit progressivement et naturellement aux situations où elle est vraiment nécessaire (personnes ayant des difficultés à se déplacer, acheminement de marchandises lourdes...).

Encourager la marche et le vélo, c'est aussi favoriser les petits commerces et la vie du centre-ville en toute sécurité et sans bruit.

La généralisation de la vitesse à 30km/h est une première étape incontournable.



Municipales 2020 :
Faire de Levallois-Perret
une ville 100 % cyclable !



Les doubles sens cyclables permettront une meilleure circulation des vélos qui sont aujourd'hui gênés par des sens interdits qui les obligent à des détours importants.

La signalétique vélo trouvera également tout son sens, comme les cédez-le-passage.

2 – Adoption d'un plan vélo ambitieux, financé, et concerté dès le début du mandat

Adopter un plan vélo ambitieux, financé (entre 8 et 20 euros/an/habitant) et concerté dès le début du mandat est le fondement d'une politique cyclable cohérente et d'un message politique fort pour l'ensemble du mandat.

L'objectif d'un plan vélo est :

- de définir un réseau local reliant en toute sécurité les différents pôles d'activités de la ville (marchés, gymnases, établissements d'enseignement, centre aquatique, médiathèques, commerces, postes, gare, stations de métro, ...),
- des axes totalement sécurisés traversant la ville dans les deux principales directions nous reliant aux communes voisines (territoire Paris Ouest La Défense, département des Hauts de Seine, Paris) et au réseau RERV développé à l'échelle de la région Ile de France,
- d'y ajouter des équipements pour le stationnement, des services, de la formation,

et d'y associer des moyens dédiés.

Par ailleurs, nous souhaitons vous rappeler qu'un plan vélo local est la condition pour bénéficier de financements de la Région.

Enfin, il est essentiel de dialoguer régulièrement, et surtout en amont des projets, avec les représentants des cyclistes. Cette concertation permettra de mettre en adéquation les choix techniques aux besoins des habitants et des cyclistes.

Pour cela, il est nécessaire de mettre en place un **comité vélo régulier**, et ce, **dès le début de la prochaine mandature.**



Municipales 2020 :
Faire de Levallois-Perret
une ville 100 % cyclable !



3 – La sécurité des biens

Comme nous l'avons vu en préambule, la sécurité des biens est le second obstacle à la pratique du vélo.

Cela concerne le stationnement résidentiel mais aussi – et surtout – le stationnement temporaire, à proximité des marchés et commerces et de tous les bâtiments municipaux et de service public (gymnases, établissements d'enseignement, centre aquatique, médiathèques, postes, gare, stations de métro, ...). Même si la municipalité a pris conscience du **manque crucial d'arceaux** – visible puisque les vélos sont attachés au mobilier urbain – il en manque encore un grand nombre pour satisfaire ne serait-ce que les cyclistes actuels.

Pour le stationnement plus long, des solutions sécurisées existent ; il serait souhaitable de les mettre en œuvre :

- Demander un « Véligo » pour la gare de Clichy-Levallois.
- Installer des vélobox fermés, dans l'espace public, pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.
- Aménager des locaux fermés dans les établissements d'enseignement, centres sportifs, logements sociaux. Le programme « ALVEOLE » s'en charge !

4 – Développement d'un réseau cyclable cohérent

Redonner aux piétons et aux cyclistes la place qui doit être la leur est la condition sine qua none dans une ville où il fait bon vivre.

Il faut « repenser » la ville en l'axant sur deux priorités :

- Une circulation facilitée dans la ville, entre les différents pôles économiques et de service : gare de Clichy-Levallois, mairie, bureaux de Poste, So Ouest, marchés, commerces, médiathèques, centre aquatique...
- Le raccordement aux axes rapides du territoire Paris Ouest La Défense et du « Vélopolitain » : axes Paris/Seine et axes Clichy/Neuilly.



Municipales 2020 :
Faire de Levallois-Perret
une ville 100 % cyclable !



Ceci pourra être atteint en agissant de façon concomitante sur :

- **La création de pistes cyclables sur les axes traversants**, séparées des piétons et des véhicules motorisés (voir la carte en annexe 1).
- **La révision en profondeur du plan de circulation pour supprimer le trafic de transit** dans nos petites rues. Dans celles-ci, nul besoin d'aménagement. La sécurité viendra naturellement du nombre croissant de vélos qui seront majoritaires par rapport aux véhicules motorisés.

Un effort systématique et important sera à fournir pour **faire respecter les aménagements cyclables** (pistes, SAS vélo...) en utilisant à bon escient notre système de **vidéo-verbalisation**.

Enfin, il est nécessaire de travailler main dans la main avec les communes avoisinantes et le département pour apaiser les points noirs de la ville (notamment le Pont de Levallois) et permettre la continuité avec les différents itinéraires cyclables.

5 – Promotion d'une culture vélo à Levallois

Faire du vélo une évidence dans les déplacements quotidiens implique de travailler sur un changement de culture dès le plus jeune âge, mais également au sein des services municipaux qui ont un rôle d'exemplarité.

- **Apprentissage systématique du vélo à l'école primaire**

Le manque d'activité physique chez les jeunes (et moins jeunes), est un problème majeur, puisque 17% des enfants sont en surpoids. Favoriser le vélo, et notamment son apprentissage à l'école et dans les centres de loisirs, permet d'encourager une pratique physique régulière et participe à l'épanouissement et à l'autonomisation des jeunes. Le gouvernement a décidé dans son plan vélo de généraliser le « savoir rouler » à l'école : tout enfant entrant en 6^e doit être capable de rouler à vélo. La ville de Levallois doit accompagner cette mesure !

Pour cela, il est nécessaire :

- D'aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.
- De créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Et pourquoi ne pas mettre en place des pédibus permettant aux petits levalloisiens d'aller à l'école sans les parents en toute sécurité ? Une bonne habitude d'autonomie et d'activité physique prise dès le plus jeune âge. De ce fait, plus tard,



Municipales 2020 :
Faire de Levallois-Perret
une ville 100 % cyclable !



naturellement, ils prendront leur vélo pour aller, un peu plus loin, au collège et au lycée.

- **Le vélo pour les services et les agents municipaux**

Enfin, le vélo peut être une source d'économie et de visibilité pour l'action des services municipaux. Les communes peuvent promouvoir la logistique à vélo, en équipant leurs services de vélo-cargo, pour l'entretien des espaces verts ou la livraison de repas par exemple. Un vélo-cargo est bien moins onéreux qu'une camionnette pour de petites livraisons.

Développer le vélo, c'est enfin montrer l'exemple en proposant aux agents municipaux l'indemnité kilométrique vélo (IKV).

- **Faire du vélo une évidence pour tous les Levalloisiens**

Favoriser le vélo c'est également :

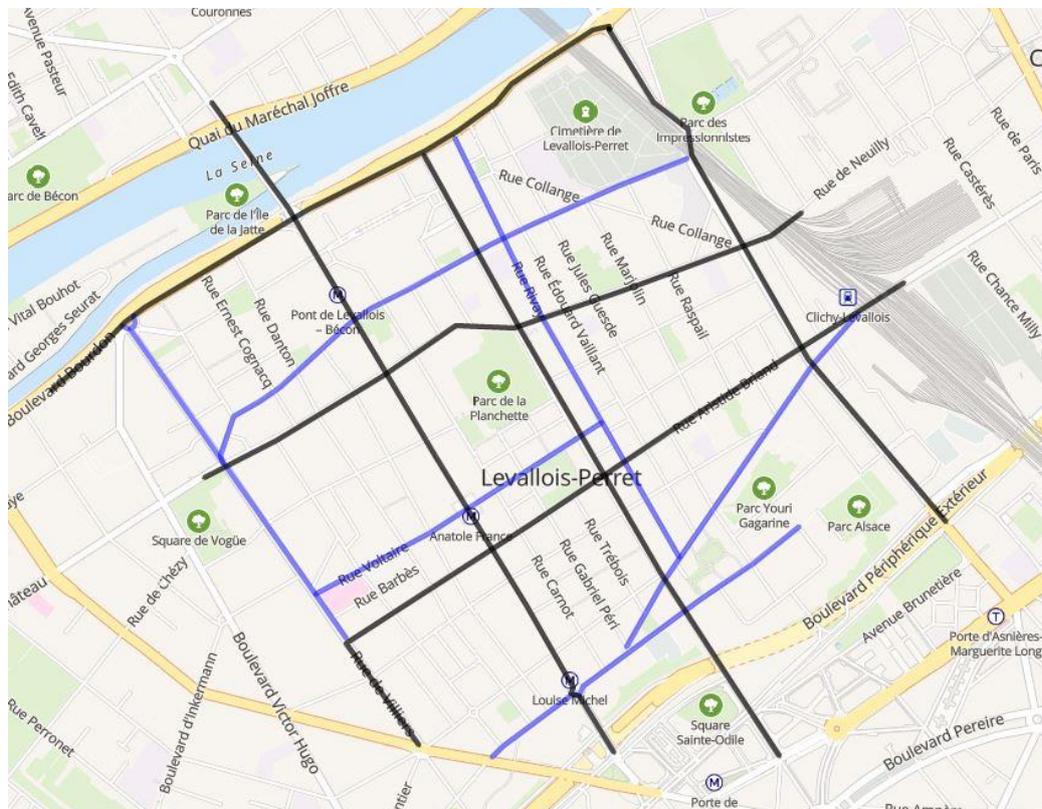
- Encourager l'installation des professionnels du vélo (réparation, vente, conseils, location).
- Faire passer des messages « pro-vélo » régulièrement auprès des Levalloisiens par l'intermédiaire de l'affichage municipal et de la revue de la ville montrant l'engagement de la ville au quotidien (messages sur les règles du code de la route protégeant les piétons et les cyclistes, sur les manifestations liées au vélo).
- Organiser des actions auprès des Levalloisiens comme une journée « vélo », une journée « sans voiture », une projection de film tel que « Why we cycle ? » introduisant un débat.
- Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo (atelier, vélo-école, balade, conseils) et donnant une visibilité au vélo.



Municipales 2020 :
Faire de Levallois-Perret
une ville 100 % cyclable !



Annexe : Carte des aménagements cyclables souhaités



Légende

En noir, les axes traversants à aménager d'une piste cyclable protégée, séparée des piétons & des véhicules motorisés :

- Anatole France
- Président Wilson
- Victor Hugo
- Paul Vaillant Couturier
- Aristide Briand puis Villiers

En bleu, les axes supplémentaires à aménager d'une piste cyclable sécurisée, séparée des piétons & des véhicules motorisés, sauf si le trafic traversant est supprimé par le nouveau plan de circulation :

- Villiers
- Rivay
- Baudin
- Voltaire
- Jean Jaurès
- Jacque Ibert / Alsace